

CONFÉRENCE DE PRESSE DU CODEF CH MC

LE VENDREDI 3 FÉVRIER 2012

A notre avis tous les acteurs de la lutte pour la défense de nos deux CH doivent impérativement élaborer franchement et concrètement leurs propres exigences et les rendre publiques chez les personnels hospitaliers et les populations. Le CODEF CH MC pense quant à lui que les uniques propositions susceptibles de consolider tous les emplois existants sur les deux sites, et même de réembaucher les contrats à durée déterminée licenciés consistent à se prononcer ouvertement pour exiger les revendications suivantes :

- **Maintien de tous les lits et services de chirurgie au Creusot et à Montceau - les-Mines, et des deux services d'urgences.**
- **Maintien de la maternité et de la pédiatrie à l'Hôtel-Dieu.**
- **Maintien de tous les lits et services médicaux et gériatriques tels qu'ils sont répartis actuellement sur les deux sites**
- **Réembauchage en CDI de tous les CDD licenciés**

Un tel choix n'est possible qu'à condition d'exiger de l'Etat qu'il remette à 0 les compteurs des déficits dont-il porte lui seul l'entière responsabilité. En effet se sont ses dotations budgétaires insuffisantes qui n'ont pas permis d'accueillir et de traiter les usagers des 2 CH à l'équilibre financier. Déficit qui se sont considérablement accrus depuis l'application de la Tarification A l'Activité (T2A) en 2008. Elle les a poussé à prendre des mesures de suppressions de personnels, de réduction de la durée des séjours en hospitalisation et à la maternité aux dépens de patients et de parturientes. Il faut savoir que les pathologies lourdes sont refoulées dans le public ou assimilé par les cliniques privées à but lucratif. Celles-ci préfèrent multiplier les actes ne nécessitant que les plus courtes durées possibles de séjours en hospitalisation. Mais il faut de plus budgétiser correctement les deux centres hospitaliers sur la base de ce qu'ils perçoivent annuellement + le déficit = Ce qui est nécessaire pour traiter aussi les lourdes pathologies et les usagers les plus démunis. Selon leurs besoins de santé et non pas selon leurs revenus. Tout en recouvrant l'équilibre financier budgétaire.

Pourquoi est-ce si difficile de se mobiliser en s'unissant pour imposer de telles revendications quand on prétend haut et fort s'opposer à toutes suppressions d'emplois sachant que, sans ces propositions, il ne faut pas se faire d'illusions tout projet nouveau ne pourra qu'annoncer des suppressions de lits, de personnels, de services Application de la loi Bachelot oblige.

Voilà pourquoi nous demandons à tous les acteurs de la défense de nos deux CH , et notamment aux deux Maires du Creusot et de Montceau, aux candidats de gauche aux élections législatives de se prononcer franchement et publiquement sur ces propositions où alors qu'ils fassent connaître les leurs pour que nous puissions les confronter aux nôtres, nous qui voulons conserver nos deux CH de proximité avec tous leurs lits et services actuels, nantis de personnels en conséquence.

Nous pensons que chaque membre du personnel, chaque citoyen (ne) est en droit de connaître les propositions des uns ou des autres, car visiblement il n'y a pas unanimité. Et non pas de s'en remettre à une décision politique des tutelles, pour comprendre, se déterminer et enfin organiser la résistance sur la base de revendications bien précises.

En France les mobilisations unitaires ont permis d'obtenir 32 reculs du Ministère de la Santé Le dernier en date c'est le maintien de la maternité des Lilas en Ile de France où sa reconstruction va être enfin subventionnée.